



**TRIBUNE LIBRE**

**OIA CAFÉ-CACAO :**

# **AUTOPSIE D'UNE CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION**

*Par DASSO DENIS*

# OIA CAFÉ-CACAO : **AUTOPSIE D'UNE CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION**

*Faux connaissances, racket imaginaire, conflits d'intérêts supposés :  
la campagne de désinformation contre l'OIA Café-Cacao révèle davantage  
ceux qui attaquent que ceux qu'ils visent.*

Par **DASSO DENIS** | Directeur des Publications & Rédactions | *Collection AGRI-CLIMAT*

**Il existe une règle non écrite dans les filières agricoles ivoiriennes : quand une institution naît vraiment, les frustrations accumulées par ceux qui ont échoué à la faire naître se transforment en accusations. C'est une loi presque mécanique. Et l'OIA Café-Cacao, Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière la plus stratégique de Côte d'Ivoire, en fait aujourd'hui l'amère expérience.**

Depuis la dissolution du FDPCC — le Fonds de Développement des Producteurs de Café-Cacao —, le vide institutionnel laissé dans la filière a été convoité par de nombreux acteurs. Plusieurs tentatives de créer une interprofession se sont succédé. Toutes ont échoué. Puis l'OIA a vu le jour, avec une légitimité réelle, portée par le Conseil du Café-Cacao lui-même. Et aussitôt : les rumeurs.

**« Ces accusations ne visent pas à corriger des dysfonctionnements. Elles visent à déstabiliser une institution qui dérange certains intérêts. »**

## **I. Le sophisme des faux connaissances**

L'accusation la plus grave qui circule est sans doute celle-ci : l'OIA générerait un réseau de faux connaissances. Elle est aussi la plus révélatrice — non pas de la culpabilité de l'OIA, mais de l'ignorance ou de la mauvaise foi de ceux qui la propagent.

Car voici la réalité, simple et incontestable : la gestion des connaissances dans la filière café-cacao est une prérogative **exclusive** du département de la commercialisation intérieure du Conseil du Café-Cacao. Il s'agit d'un dispositif informatique sécurisé, complexe, que l'OIA ne contrôle pas et auquel elle n'a tout simplement pas accès. Techniquement, l'accusation est impossible. Juridiquement, elle est sans fondement. Logiquement, elle est absurde.

Accuser l'OIA de gérer des faux connaissances, c'est accuser un locataire d'avoir un double des clés du coffre-fort du propriétaire — sans lui n'avoir jamais remis les clés du logement. C'est du sophisme pur, et il ne devrait tromper personne.

## **II. Le « racket » de 200 FCFA : quand la rumeur fabrique le scandale**

La deuxième accusation est plus insidieuse : des prélèvements non autorisés de 200 FCFA par kilogramme de cacao enlevé seraient opérés au profit de l'OIA. L'organisation a été contrainte de l'affirmer solennellement : aucun mécanisme officiel ne prévoit de tels prélèvements. Aucun. Pas prévu, pas autorisé.

Mais l'OIA n'a pas choisi la posture commode du déni. Elle a fait mieux : elle a agi avant même que le scandale ne soit formellement constitué. Une mise en garde préventive a été adressée à l'ensemble des délégués. Les cas présumés font l'objet d'une instruction par les organes internes. C'est cela, une gouvernance responsable : ne pas attendre que le feu brûle pour installer les extincteurs.

***« On ne peut pas accuser toute une famille pour les actes de quelques égarés. L'OIA a agi avant même qu'on lui demande de le faire. C'est ça, une gouvernance responsable. »***

## **III. Siaka Diakité : un profil intégré, pas un conflit d'intérêts**

Troisième front d'attaque : le profil du président Siaka Diakité. Il serait à la fois représentant des producteurs, exportateur et transformateur. Scandale, clame-t-on. Conflit d'intérêts évident.

Mais qu'est-ce qu'une Organisation Interprofessionnelle Agricole, sinon précisément le lieu où se croisent des acteurs aux intérêts divergents ? Producteurs, négociants, exportateurs, transformateurs : une OIA n'est pas une chambre syndicale monolithique. C'est une plateforme d'arbitrage. Et pour arbitrer, il faut comprendre toutes les parties. Quelqu'un qui a travaillé à chaque échelon de la filière n'est pas suspect — il est qualifié.

L'élection à l'unanimité de Siaka Diakité n'est pas un détail anecdotique. C'est la validation collective, par l'ensemble des collèges de la filière, d'un homme reconnu capable de les représenter tous. Quand un tel homme prend le téléphone pour alerter le Gouvernement sur l'immobilisation de milliers de tonnes de cacao dans les coopératives, il ne défend pas ses intérêts d'exportateur — il défend les producteurs qui n'auraient pas eu voix au chapitre sans lui.

#### **IV. CCC et OIA : deux piliers, pas deux adversaires**

La dernière ligne d'attaque consiste à présenter les relations entre le Conseil du Café-Cacao et l'OIA comme conflictuelles — des « palabres » entre les deux institutions, dit-on. C'est sans doute la manipulation la plus grossière, et la plus dangereuse.

Car c'est le CCC lui-même qui a porté et soutenu la création de l'OIA. Non par charité — mais parce qu'il a compris que la réforme de la filière exigeait un organe de concertation et de représentation que lui seul ne pouvait pas être. Le CCC régule, encadre, garantit les règles du jeu. L'OIA concerte, arbitre, représente. Ces deux institutions sont les deux piliers d'une gouvernance moderne.

Présenter le CCC et l'OIA comme en conflit, c'est exactement la méthode de ceux qui veulent installer le chaos dans la filière pour s'y engouffrer. Diviser pour régner — un classique. Ne tombons pas dans ce piège.

#### **Conclusion — La filière n'a pas besoin de chaos, elle a besoin de vérité**

Ce qui frappe, à l'analyse de ces accusations, c'est moins leur contenu que leur méthode. Elles ne cherchent pas à corriger des dysfonctionnements réels. Elles ne proposent pas de solutions alternatives. Elles visent à déstabiliser, à semer le doute, à décourager.

L'OIA Café-Cacao est une institution jeune, qui démarre dans un contexte de crise de commercialisation. Elle a commis des erreurs ? Peut-être — toute institution naissante en commet. Mais elle a aussi démontré sa capacité à se remettre en question, à anticiper les dérives, à mobiliser les autorités compétentes pour défendre les producteurs.

Aux producteurs ivoiriens, aux coopératives, aux acteurs de la filière, il faut dire ceci : ne confondez pas votre alliée avec le problème. L'OIA est votre porte-voix là où votre voix seule n'aurait pas été entendue. La filière a besoin d'un CCC fort et d'une OIA crédible. Affaiblir l'une, c'est fragiliser l'autre. Et fragiliser les deux, c'est fragiliser les producteurs.

*« La filière a besoin d'un Conseil Café-Cacao fort,  
d'une OIA crédible, et de producteurs informés.*

***Affaiblir l'un, c'est fragiliser tous les autres.***

***Ne les laissez pas nous diviser. »***